# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 27 FEVRIER 1854.

[illegible] WEISSE & Cie. [illegible]

LUNDI [illegible]

Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les annonces [illegible], voir la 2me page.


## EPOUVANTABLE CATASTROPHE.

### Chute d'une partie de la salle d'Orléans.

#### Tués et blessés.

Une épouvantable catastrophe a répandu hier la consternation dans notre ville. Le bruit s'est répandu dans la soirée qu'une partie des loges du Théâtre d'Orléans venait de s'écrouler et que beaucoup de personnes avaient été tuées ou blessées. La lugubre nouvelle s'est propagée avec la rapidité de l'éclair, et bientôt une foule immense obstruait les abords de la rue d'Orléans. Nous nous sommes immédiatement transportés sur le lieu du sinistre, et nous avons pu nous-mêmes constater toute l'étendue de l'affreux malheur par le nombre de blessés que l'on transportait. Voici sur ce déplorable accident les renseignements que nous avons pu nous procurer au milieu de la désolation générale :

La représentation était au bénéfice de M. Carrier, premier comique. Le premier vaudeville avait été joué et le rideau allait se baisser sur un acte du second vaudeville, lorsqu'un cri subit, cri d'angoisse, de douleur et d'épouvante, s'éleva de toutes les parties de la salle. Toutes les loges de droite du dessus, contenant les secondes et les troisièmes et occupées par les gens de couleur) venaient de crouler sur les premières. M. Carrier, le bénéficiaire, était en scène. A la vue du désastre, il poussa un cri et faillit s'évanouir. La foule, après la première minute de stupeur, s'élança par toutes les issues pour échapper à une mort dont chacun, dans son épouvante, se croyait menacé. Il resta cependant dans la salle un nombre assez considérable de cœurs courageux, et l'on se mit aussitôt à l'œuvre pour retirer les blessés de dessous les décombres.

Nous devons oublier de dire que la salle était [illegible] que les loges de droite entre autres étaient toutes occupées. Heureusement il s'y trouvait peu de dames. A neuf heures et quart au moment où nous pénétrions nous-même dans le théâtre par l'entrée de la rue Ste-Anne, on avait retiré tous les blessés et nous avons eu sous les yeux le triste spectacle de la salle en ruine ! Toutes les loges s'étaient écroulées depuis l'amphithéâtre jusqu'à la scène.

On ne sait comment expliquer cet épouvantable accident, car les galeries superposées paraissaient offrir les conditions de solidité nécessaires. Nous avons eu occasion de voir les directeurs du théâtre, et nous renonçons à décrire leur douleur. Ils se sont multipliés pour prodiguer les soins aux malheureux que l'on retirait des décombres.

Nous ne savons encore au juste le nombre des victimes. On nous a cité deux ou trois personnes tuées; quant aux blessés, nous croyons pouvoir en évaluer le nombre à environ quatre-vingt. Ceux que nous avons vu transporter étaient horriblement défigurés. A l'heure où nous écrivons nos renseignements sont encore trop incomplets pour que nous hasardions aucun nom [illegible] que nous ont été rapportés. Au nombre des blessés nous mentionnerons cependant M. [illegible] Toledano, M. Florian Malus et un jeune homme attaché au salon de coiffure de [illegible] St-Charles, ce dernier a été littéralement écrasé.

Le spectacle lamentable que nous avons eu sous les yeux s'effacera difficilement de notre mémoire. Dans la rue, au milieu des blessés qu'on portait çà et là, des hommes effarés, les habits couverts de plâtre, le visage couvert de sang, les vêtements en désordre, redemandaient leurs femmes, leurs enfants, leurs frères, leurs amis. Des femmes folles de douleur cherchaient leurs maris ou leurs enfants. Pendant que [illegible] avant l'organisation des secours, le spectacle qu'offrait la rue d'Orléans, dans le voisinage du théâtre, était poignant au suprême degré.

La catastrophe dont nous venons de relater à la hâte les principaux détails, laissera de longs et douloureux souvenirs dans la mémoire des Orléanais. C'est un triste épisode dans la brillante saison de plaisirs où nous nous trouvons, et qui cette année avait été inaugurée avec tant d'éclat. C'est une triste fin de Carnaval, un navrant exemple du néant de l'existence. Hélas ! le deuil vient de succéder dans notre ville au plaisir et à la joie.

N'avons-nous pas dit plus haut que les premières [illegible] avaient cédé. Elles sont en effet soutenues par des piliers qui reposent sur le parquet. Quant aux secondes, au lieu de reposer sur les premières à l'aide de colonnettes, elles étaient retenues aux [illegible] par des tringles attachées, les troisièmes étant elles-mêmes assujetties au plafond par de semblables tringles. Le poids de la foule agglomérée dans les secondes et les troisièmes, aura probablement arraché ces tringles, sur lesquelles il était [illegible]

Un certain nombre de personnes qui occupaient des loges de premières et qui n'avaient pas été atteintes, sont restées clouées à leur place par la terreur. Chose extraordinaire, pas un des nègres et gens de couleur occupant le paradis n'a été blessé.

Nous apprenons que la disposition des galeries [illegible] pendant la reconstruction [illegible], un des meilleurs architectes, qui avait calculé avec le plus grand soin le poids qu'elles pouvaient soutenir ainsi que la force des tringles d'attache. L'accident reste donc inexplicable.

P. S. — Minuit. — Nous venons de recueillir de nouveaux renseignements. Nous nous trompions en disant qu'il n'y avait pas de nègres blessés. On en compte cinq ou six plus ou moins grièvement. Voici maintenant les noms de quelques-uns des blessés : Salvador Pratts, Wm Barbarin, Marbourg fils, Edouard Michel, Henry Boulbey, les deux demoiselles Davidson, Madame Lafon Ladébat, Charles Blanc, George Pollock, Ernest Pollock, Eugène Delery, Gustave Blache. Il ne nous a pas été possible d'obtenir une plus longue liste; nous pourrons probablement la compléter pour notre numéro de demain.

Nous devons ici une mention honorable à M. Locke, lampiste du théâtre. Au moment de l'accident, il s'était précipité aux premières pour porter secours aux blessés, mais il s'aperçut que le feu allait prendre aux décombres. Il s'élança de nouveau sur la scène et courant au réservoir du gaz en arrêta le jet dans les tuyaux. Sans sa présence d'esprit nous aurions eu à déplorer un bien plus grand désastre, car à la chute des galeries il eût fallu ajouter les affreuses péripéties de l'incendie, et Dieu sait combien de personnes eussent péri dans les flammes !

## CORRESPONDANCE MEXICAINE.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la correspondance mexicaine que nous publions aujourd'hui. Les journaux de la république voisine sont muselés; grâce à la censure établie par Santa Anna, il leur est impossible de dire la vérité sur les tendances du gouvernement et sur les événements qui s'accomplissent dans les régions du pouvoir. Notre correspondance particulière continuera à nous éclairer sur les actes du dictateur et sur la politique qu'il a inaugurée.

## BULLETIN POLITIQUE.

Notre bulletin politique se composera aujourd'hui d'une lettre fort intéressante que nous adresse notre correspondant de Washington.

La question de Nebraska reste dans le statu quo; et cependant l'intérêt qu'elle excite augmente tous les jours. Depuis ma dernière lettre M. Badger a pris la parole au Sénat en faveur du bill et M. Seward contre la mesure. Ils ont tous les deux prononcé d'excellents discours, et [illegible] des hommes de talent et [illegible] d'expérience dans les affaires publiques. M. Badger a plaidé la cause comme un habile avocat, M. Seward en homme d'Etat. Les amis de l'un et de l'autre sont fort satisfaits. M. Badger a annoncé à la fin de son discours que la plus complète unanimité régnait parmi les sénateurs du Sud. Cette assertion a causé une surprise d'autant plus grande que le bruit s'était déjà répandu que MM. Bell et Clayton devaient [illegible] contre le bill. Je sais que ces honorables sénateurs avaient désapprouvé le [illegible] du projet de loi. [illegible]

[illegible]

GRAND INCENDIE A MOBILE. — Un grand incendie a éclaté dans le port de Mobile, [illegible] de matin. Deux bateaux à vapeur, le Daily Dale et l'Ambassador, [illegible] été dévorés par les flammes. [illegible] victimes.

[illegible] la mer Noire [illegible]

La frégate anglaise Samson et la frégate française Mogador, toutes deux à vapeur, étaient arrivées le 9 à Trébizonde, après avoir touché plusieurs points de la côte.

On a beaucoup parlé d'une reconnaissance militaire que le général militaire Baraguey-d'Hilliers se proposait d'aller faire en personne sur les mêmes points déjà visités par les amiraux de camp peu de temps après leur arrivée à Constantinople, afin, dit-on, d'aviser au moyen d'établir au besoin une ligne de défense pour mettre la capitale à l'abri d'une attaque du côté de l'Europe. Le général devait être accompagné dans cette petite excursion par Tefik Pacha, chef d'état-major du sérakier, ministre de la guerre; mais il paraît qu'il a ajourné cette reconnaissance, car les préparatifs que l'on faisait pour ce petit voyage ont été suspendus. On prétend que les autres ambassadeurs ont jugé la présence du général indispensable à Constantinople, à cause des nouvelles que l'on peut recevoir à tout moment de la mer Noire.

Les derniers avis reçus de la Perse sont aussi favorables qu'on pouvait les attendre. Les intrigues de la diplomatie russe ont complètement échoué, et l'alliance du shah avec la Turquie semble aujourd'hui mieux établie que jamais. On écrit même de Téhéran que le prince Dolgorouki, ministre de Russie, était disposé à demander ses passeports, et qu'il ne tarderait pas à partir.

Il existait depuis quelque temps une certaine raideur dans les relations de la légation d'Autriche avec la Porte, au sujet de la résolution que celle-ci a dû prendre, vu la gravité des circonstances, d'augmenter le chiffre de la garnison turque de Belgrade. Mais à l'heure qu'il est, cette affaire, qui a été portée à la connaissance des autres représentants alliés, est sur le point d'être décidée, et Ethem-Pacha a été désigné pour aller mettre à exécution les ordres de la Porte.

Le gouvernement, vu le grand nombre d'officiers étrangers qui arrivent journellement à Constantinople pour demander du service, a décidé qu'on n'emploierait que ceux qui seraient [illegible] en règle et se présenteraient sous les auspices de leurs ambassadeurs. Le ministre de la guerre aurait exprimé le désir que cette décision fût connue en Europe par la voie des journaux.

Le Journal des Débats annonce que la Porte vient d'accepter les offres de service du général Klapka, qui se distingua dans les dernières guerres de la Hongrie, et qu'il va très prochainement rejoindre l'armée d'Asie, où un commandement très important lui est confié. Depuis quelque temps, le nombre des officiers étrangers qui affluent auprès du sultan est devenu très considérable, et il est à remarquer, fait observer le Journal des Débats, qu'ils ont tous été envoyés vers l'armée d'Asie, la Porte ne voulant pas que l'Autriche la soupçonne de former une armée de réfugiés en Europe sur les frontières d'une puissance avec laquelle elle est en paix.

Les papiers [illegible] publient sans commentaires le discours prononcé par la reine d'Angleterre à la séance d'ouverture du parlement. L'Assemblée nationale fait seule remarquer que ce discours est beaucoup plus pacifique qu'on n'avait lieu de le croire d'après le langage du Times. Le Pays, de son côté, appuie sur le passage où la reine laisse entrevoir que les négociations continuent, et qu'elles peuvent encore amener un arrangement.

L'Assemblée nationale, qui avait annoncé que le discours ferait allusion à l'entrée des flottes dans la mer Noire, est allée de nouveau aux renseignements, et il lui a été assuré qu'une communication devait être faite sur ce sujet, par les gouvernements de France et d'Angleterre, aux ministres de l'empereur de Russie.

Le Journal des Débats dit, de son côté, que la réponse du cabinet britannique à M. de Brunow a dû être faite le 31 janvier, et qu'on considère comme une chose certaine qu'elle consistera en un refus formel de donner au gouvernement russe les explications qu'il a réclamées. Ce journal ajoute que M. de Brunow se disposait à prendre ses passeports, et qu'il quitterait Londres avant la fin de la semaine.

Des personnes qui se disent bien informées affirmaient que M. de Kisseleff, ministre de Russie en France, devait aussi bientôt quitter Paris. Le Journal des Débats annonce également que depuis deux jours on connaissait à Londres l'objet de la mission du comte Orloff auprès des cours de Vienne et de Berlin, et que les propositions prétendues pacifiques qu'il était chargé de faire étant conformes à d'autres propositions déjà écartées par les quatre puissances, les nouvelles propositions apportées par le confident du czar sont considérées comme inacceptables par le gouvernement britannique.

Le Moniteur donne, dans sa partie non officielle, tous les détails du voyage à Bruxelles du prince Napoléon. Accueilli par le prince de Brabant et conduit dans les appartements qui lui étaient préparés, le prince Napoléon a aussitôt reçu la visite du roi Léopold. Le soir, il y avait à la cour un grand dîner auquel assistaient le ministre de France, M. Ferdinand Barrot, et le secrétaire de la légation. Le bruit court que Bruxelles n'est, pour le prince Napoléon, que la première étape d'un voyage qui se prolongerait jusqu'à Berlin.

On lit dans la Patrie :

« On connaît la mission que la frégate anglaise la Retribution a récemment accomplie à Sébastopol. On annonce que l'officier russe qui commandait la rade en l'absence de l'amiral vient d'être cassé pour s'être laissé surprendre par un navire de guerre étranger, qui a pu, contrairement à tous les règlements, pénétrer dans la partie la plus avancée du port. Cet officier a été envoyé comme simple soldat dans un régiment de la province d'Oldembourg. »

Le Constitutionnel fait une sombre peinture de l'armée russe, qui ne marche au devant de la mitraille que battue à outrance. Ce n'est pas tout : si les soldats russes sont placés entre la certitude du knout et l'espérance d'échapper aux balles ennemies, ils sont aussi volés par leurs administrateurs et même par leurs officiers. Les médicaments, le linge, tout manque dans les hôpitaux, non, dit le Constitutionnel, que le gouvernement ne fasse pas les frais nécessaires, mais parce que les fonds n'arrivent pas à destination. Aux heures de repas, ils mangent par escouades dans de vastes auges en bois remplies d'un liquide noirâtre.

« L'insouciance avec laquelle l'administration russe prodigue la vie de ces malheureux est vraiment effrayante, continue ce journal. Le [illegible] recrutement en est un exemple. Supposons qu'un arrondissement doive fournir vingt-cinq hommes : dix parviennent à éluder les ordres de départ, moyennant finance, car tout est vénal dans ce pays. Les quinze autres sont conduits au lieu de dépôt, qui souvent est situé à une cinquantaine de lieues. Pour s'assurer d'eux pendant la route, on emploie deux moyens : le premier consiste à leur raser la moitié de la tête, ce qui les rend reconnaissables et faciles à reprendre en cas d'évasion; le second, qu'on nous affirme, mais auquel il est difficile de croire, est de les charger de liens, [illegible] Quoi qu'il en soit, quelques-uns s'échappent, plusieurs meurent, et voilà comment se forment les contingents de l'armée russe. [illegible]

On lit dans le Recueil maritime, cité par le Journal de Saint-Pétersbourg du 6 (18) janvier :

« Le vice-amiral turc Osman Pacha, qui commandait l'escadre détruite à Sinope, [illegible]

[illegible]

La correspondance lithographiée de Madrid du 29 janvier, donne une nouvelle qui fait [illegible] Voici ce que dit cette correspondance : [illegible]

« Le général José de la Concha est arrivé à Sarragosse; il s'est présenté à l'autorité militaire locale, et il continuait sa route pour aller [illegible]

[illegible] « Le général O'Donnell est toujours caché [illegible]

[illegible] En Prusse, [illegible]

Tous les amis de la démocratie, tous ceux qui tiennent aux [illegible] gloires de la France apprendront [illegible] que la santé de M. de La Mennais est aujourd'hui dans un état plus satisfaisant.

Le même journal annonce dans ces termes la mort de M. Blanqui :

La science, les lettres, la société, viennent de faire une perte à jamais regrettable. Après une longue et cruelle maladie, M. Blanqui, directeur de l'école supérieure de commerce, membre de l'Institut, auteur de tant de travaux remarquables, est mort le 29 janvier à trois heures, entouré de sa famille et de ses amis éplorés parmi lesquels on remarquait le prince Napoléon Bonaparte, que le modeste et illustre savant honorait de son amitié.

## Correspondance de l'Abeille.

Messieurs les Rédacteurs de l'Abeille.

Mexico, 19 février 1854.

Messieurs,

Le président est encore à Mexico, et son départ [illegible] est toujours retardé. Vous devez bien penser que je ne vous [illegible] s'il n'était déterminé par des raisons politiques. Des courriers arrivés coup sur coup de Sinaloa et de Guerrero ont jeté l'alarme dans le cabinet [illegible] beaucoup toute la population. Il faut en croire les bruits qui courent et une lettre datée de Guaymas, M. de Raousset et M. Walker, venaient de débarquer en Sonora le premier à la tête de 900 hommes, le second à la tête de 450, ils tendaient par un mouvement combiné à s'emparer d'Ures, capitale de la Sonora. Cette nouvelle est prématurée, je crois, mais d'après les lettres que j'ai lues et les renseignements que je tiens de négociants fort intéressés à savoir ce qui se passe sur les côtes du Pacifique, si l'invasion n'a pas commencé, elle ne peut tarder. Walker, maître de la Basse-Californie qu'il a conquise avec une poignée d'aventuriers, n'a que faire des mille ou 1200 hommes qu'il commande aujourd'hui s'il n'était décidé à les lancer sur la Sonore. Il est trop [illegible] par l'expérience qu'il vient de faire de l'imbécilité et de la faiblesse du Mexique pour ne s'arrêter en si beau chemin. M. de Raousset de son côté a été joué par le gouvernement mexicain; il était venu, à la sollicitation de des messieurs, son projet n'était point de demander un commandement militaire, comme les journaux le prétendent; il voulait former une colonie française sur la frontière; Santa-Anna l'a amusé pendant quatre mois par des promesses [illegible] C'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour pousser à quelque entreprise désespérée un homme de la trempe de M. de Raousset. Quel sera le succès de ces invasions ? Si elles débarquent elles réussiront. Les côtes sont mécontentes, elles accepteront avec joie l'indépendance qu'on leur offrira, pourvu que l'annexion aux Etats-Unis ne soit pas proclamée. Quant à l'armée elle a fait ses preuves en Basse-Californie et un fait récent confirme tout ce que je vous ai déjà dit. Nous avions ici le colonel Traconis dont le régiment a déserté et s'est évaporé avant d'arriver à la côte. Les soldats sont enrôlés de vive force, et ils désertent dès que l'occasion s'en présente. La surveillance et la sévérité exercées contre eux ne peuvent empêcher la désertion, et il ne se passe pas de jour que nous ne voyions à la porte des casernes de la ville une vingtaine de ces pauvres diables coiffés de bonnets de paille balayant la rue sous le bâton des caporaux. Les officiers ont été pris derrière les comptoirs d'épicerie et de nouveautés. Ce sont des officiers fort jolis et fort coquets [illegible] mais je ne voudrais pas risquer une bataille avec eux.

Les nouvelles de Guerrero sont plus positives. Le général Alvarez qui est le Satrape de ces parages, le Roi du Sud comme on l'appelle ici, prépare un pronunciamento. Son secrétaire, son ambassadeur Benito Haro a été arrêté dans la nuit de mercredi et on a saisi chez lui des papiers compromettants. Eligio Romiro était le conseiller d'Alvarez. Il y a 3 ou 4 mois qu'il a été exposé. Il se trouve en ce moment à Panama d'où il a expédié un navire chargé d'armes et de munitions sur la côte de Guerrero. C'est le général Alvarez qui dirige secrètement toutes les menées et deux de ses villages ont proclamé la fédération; n'importe le mot, c'est la révolution qui commence et elle fera du chemin. Santa Anna a expédié déjà les deux meilleurs régiments de la capitale à Acapulco; le [illegible] de ligne ne désertera pas, il est composé de vétérans et bien commandé; mais le royaume d'Alvarez est un pays brisé, tout hérissé de montagnes, entrecoupé de défilés, défendu par des scorpions, des couleuvres de toutes sortes et des insectes redoutés par les hommes du plateau; le climat est mortel, les habitants sont des Indiens [illegible] couperosés de taches violettes. On [illegible] du Sud qu'avec horreur, et on le regarde comme un pays inaccessible aux troupes de la terre fria.

Les projets impériaux n'ont point été abandonnés; vous ne devineriez pas qui est le principal conseiller de cette folie ? C'est Monseigneur Clementi, le nonce du pape, un brouillon qui, non content d'avoir contesté à l'archevêque La Garza, le plus vénérable ecclésiastique de la République, ses droits et sa juridiction, pousse aujourd'hui Santa Anna à détruire la forme de gouvernement républicain déjà détruit de fait, et à se faire couronner par lui. Il négocie je ne sais quel stupide projet de mariage entre S. A. mulâtre et une fille de Muños Rianzarès et se fait fort d'obtenir le divorce. Cela semble bien étrange; mais nous sommes dans un pays où ce qu'il y a de plus insensé a le plus de chance de réussir.

Les ministres de S. A. font des lois par boisseaux, mais tel est leur ignorance qu'ils sont toujours obligés de les retirer après les avoir promulguées. Ils ont publié sur les tarifs et sur la propriété des décrets capables de disloquer la société la mieux établie; ils viennent de donner au pays un acte de navigation qui serait odieux s'il n'était charmant. Voici un pays qui a quatre coquilles de noix commandées par des patrons qui ne savent pas même prendre hauteur et n'ont jamais su ce que c'était qu'un degré de longitude. Eh bien ce pays-là s'avise de décréter que les navires mexicains sont exclusivement autorisés à faire le commerce d'importation de tous les produits du globe ! Heureusement que les traités existants rendent cet acte de folie non avenu; mais la sottise de ce cabinet s'est fait voir dans tout son jour. Ce décret doit être rapporté, l'acte de navigation disparaîtra; mais l'acte de folie restera.

Certes ces tentatives d'invasion armée ne peuvent être approuvées; mais l'ineptie, la lâcheté et la stupide oppression de ce gouvernement ne les excusent-elles pas ? Croyez que ces invasions seront les bienvenues et que les habitans des côtes, accablés d'impôts, ruinés par les sauvages d'un côté et par la rapacité des gouverneurs de l'autre, accepteront leur délivrance sous quelque forme qu'elle se présente.

Un fait que j'allais oublier et qu'il faut dire, c'est la contrebande inventée par le gouvernement au détriment du commerce et du trésor. Le cabinet se trouvant à court d'argent a permis l'entrée à Mazatlan de trois chargements énormes au prix de l'ancien tarif; les droits ont été payés comptant à Mexico. Comment les autres ports peuvent-ils lutter contre ces préférences ? En un mot le vœu de Caligula est dépassé, un Etalon règne ici et les baudets forment sa cour et son conseil.

Agréez, Messieurs, etc. Z.

## MEXIQUE.

Le steamer Texas, arrivé samedi, nous a apporté des journaux de Mexico jusqu'au 19 courant. Nous allons résumer les nouvelles :

Le général Herrera, ancien président de la République, est mort le 10 de ce mois. C'était un des vétérans de la guerre de l'Indépendance; comme homme politique il donna des preuves d'une haute probité. Il meurt, dit-on, dans la pauvreté. Il a été enterré le 11 au Panthéon de San Fernando, sans pompe officielle. Un nombreux cortège d'hommes de toutes les opinions ont accompagné le général à sa dernière demeure.

Les bandits de grand chemin Hipolito Gallicia, Regino Flores, José Maria Vargas et Martin Mendoza ont été exécutés à Puebla le 30 janvier dernier.

Le Siglo rapporte que M. Juan José Arenas, habitant de Guecholoc, donna un bal dans sa maison le 31 janvier. Il y eut une dame contre qui il existait un procès civil et se brûla la cervelle.

Le Siglo annonce que M. Gandara vient de créer une nouvelle contribution de 4,000 piastres par mois; cette somme destinée aux [illegible] frais extraordinaires de l'Etat de Sonora sera personnelle et se prélèvera sur la propriété, les métiers, professions et toutes sortes d'industrie.

M. Trueba est parti de Guadalajara pour [illegible]

Les barbares ont été [illegible] à Durango [illegible] D. José Maria Silva.

[illegible]

—Un décret de M. le ministre de fomento vient de créer une école de commerce [illegible]

—Une circulaire du ministère de l'intérieur [illegible]

L'Ere del Comercio de Vera-Cruz publie une lettre de M. Angel Iturbide [illegible]

On lit dans le Trait d'Union :

Notre correspondant de Mazatlan nous donne, en date du 27 janvier, des nouvelles [illegible]

[illegible]

Je viens d'apprendre à l'instant même qu'il a été reçu [illegible] le bruit de la [illegible] de M. Pedro Valdez, nommé commandant général de Sinaloa. Les commerçants [illegible] avancé leurs fonds pour l'organisation de l'expédition de la Basse-Californie semblent [illegible] de ce changement, [illegible] les personnes les plus influentes de la garnison et de la bourgeoisie ont envoyé à Mexico une représentation [illegible] M. Valdez reste parmi nous. On attend [illegible] démarche. Quoique M. Yañez [illegible] le coup d'une disgrâce, car il [illegible] Sonora, il sera accompagné des regrets de toute notre population.

Le gouvernement a donné l'ordre que tous les droits d'importation se paient à Mexico.

Un de nos compatriotes, du nom de Chaumont et qui a été impliqué dans l'affaire des Américains à Cardenaros, sur l'invitation du général Yañez, livré [illegible] autographe du comte de Raousset, dans laquelle il annonce de grands préparatifs d'invasion pour proclamer la Fédération. Cette lettre a dû être envoyée à Mexico.

## CALIFORNIE.

Le steamer Pampero, arrivé samedi, nous a apporté des journaux de Californie jusqu'au 1er courant.

M. Francis Meagher, arrivé récemment à San Francisco, y a déjà donné trois lectures.

La nouvelle s'est répandue dans la ville que nous venons de nommer, que Walker, le chef des flibustiers qui ont envahi la Basse-Californie, avait dans une proclamation annexé la Sonore à la première de ces provinces. Voilà donc la nouvelle république conquise par quarante hommes qui s'arrondit déjà ! Ne viendra-t-il pas à l'esprit de Walker d'annexer tout le Mexique ? Peut-être.

Il régnait aux dernières dates un froid très rigoureux en Californie.

Le bateau à vapeur Helen Hensley a fait explosion le 19 janvier. Deux chauffeurs ont été tués et plusieurs autres blessés.

La corvette Portsmouth, accompagnée d'un steamer, devait appareiller le 3 de ce mois pour croiser le long de la côte de la Basse-Californie et empêcher que de nouveaux débarquements de flibustiers n'aient lieu dans cette province.

Un incendie a éclaté à Placerville, le 30 du mois dernier : la perte paraît être considérable.

La trop célèbre Lola Montez visite en ce moment les régions minières de la Californie : elle voyage en grand équipage.

Les Chinois résidant à San Francisco ont célébré le 28 janvier, le quatrième anniversaire du règne du présent empereur de Chine par des détonations d'artillerie, des feux de joie, des cortèges, etc.

Il est arrivé à San Francisco, dans le courant du mois de janvier, 2,905 passagers.

## CHRONIQUE LOCALE.

### Premier District.

Arrestations.—Sam. Banks a été arrêté hier sous prévention d'avoir troublé la paix et tenté de porter un coup de couteau à un officier qui lui a mis la main au collet.

Charles Cortney, pour avoir menacé de tuer Maria Sheridan et blessé sa sœur.

Henry Monroe s'est vu conduire au violon parce que la police le soupçonne.

Incendiaire.—Manuel Septenia, accusé d'avoir mis le feu à son magasin de combustibles, près du Nouveau Canal, a subi, samedi, un interrogatoire. Le prévenu ayant réussi à prouver qu'il n'était pas sur les lieux lors de l'incendie, le recorder a ordonné qu'il fût mis en liberté; mais le même, qui avait été gardé en Cour, ayant tout avoué, Septenia a été arrêté de nouveau.

Blessé.—Richard Jackson est tombé, samedi, dans un guet-apens. Un individu qui s'était posté au coin des rues Tchoupitoulas et Suzette, lui porta un coup de couteau au moment où il passait. Jackson a une artère du bras coupée. On l'a transporté à l'Hôpital de Charité, mais il a perdu tant de sang qu'on ne pense pas qu'il survive à sa blessure.

Coup de poignard.—Pendant une scène qui a eu lieu dans la rue St-Thomas, Patrick Burke a été poignardé par un individu que personne n'a vu. La blessure inspire de vives inquiétudes.

Incendie.—Le feu a éclaté, samedi matin, dans le magasin de MM. Austin & Gourdin, No 12, rue de la Nouvelle Levée. Les pompiers se sont promptement rendus sur les lieux et les flammes ont été étouffées; le toit seulement a été brûlé.

Affaire de meurtre.—Francis Smith, accusé d'avoir assassiné sa femme, a été envoyé devant la première Cour de District. Les témoignages établissent clairement la culpabilité du prévenu.

Cautionnement forfait.—Ben Bynum, sur lequel pesaient trois accusations de parjure, a préféré s'enfuir que de subir un interrogatoire.

### Deuxième District.

Coup de couteau.—John Bodar a été arrêté samedi, dans la rue St-Claude, pour avoir porté un coup de couteau à Valery Mouth. On a transporté ce dernier à l'Hôpital de Charité, mais le médecin ne pense pas pouvoir le sauver. L'arme dont s'est servi Bodar a été trouvée dans ses mains, couverte de sang. La blessure de la victime est terrible.

Fouet.—Alexander Miller, qui emploie Ferdinand Werner, pour conduire son cab, croyant que celui-ci le trompait et ne lui remettait pas tout ce qu'il gagnait, s'est vengé en lui administrant de vigoureux coups de fouet. Werner s'est plaint au recorder, qui a fait arrêter Miller. Ce dernier s'est reconnu coupable et a été envoyé devant le juge Robertson.

Arrestations.—Wm Deeves, Thos Williams, Charles Jackson, James Kelly, Ernest Winberg et une foule d'autres, ont été arrêtés [illegible] pour avoir troublé [illegible] tapage.

Charles Poll est accusé d'avoir commis une tentative de meurtre sur James Moody. L'instruction de l'affaire n'a pas encore eu lieu.

Trois matelots ont été conduits au violon pour avoir violemment assailli, sur la levée, deux des officiers du navire St-Peter.

## CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris, 2 Février 1854.

Messieurs,

L'événement de la semaine est le discours prononcé par la Reine d'Angleterre à l'ouverture du Parlement. Ce discours n'a pas justifié tout ce qu'on en disait par avance. On avait prétendu qu'il contiendrait la réponse aux demandes d'explication du Czar; il ne s'y trouve rien de semblable. Mais à cela près, il s'y trouve une formule assez nette et assez ferme qu'on puisse l'attendre d'un discours d'apparat. Prévoyant le cas où la continuation de la guerre affecterait les intérêts de l'Angleterre et de l'Europe, la Reine a ordonné d'augmenter les armements de terre et de mer pour appuyer ses représentations et contribuer efficacement au rétablissement de la paix. Quiconque est habitué au vocabulaire réservé de la diplomatie, comprend ce que cela veut dire.

La réponse à la demande d'explication sollicitée par l'ambassadeur de Russie à Londres a été ajournée après l'ouverture du Parlement, parce que cette réponse devait entraîner le départ de l'agent Russe, le discours de la Couronne aurait dû commenter cet événement. Toutefois on ajoute que cette réponse ainsi que celle du gouvernement français, aura dû être donnée hier, et qu'elle se résume en un refus formel d'expliquer une mesure qui s'explique par elle-même et qui n'est que trop justifiée par les provocations de la Russie. Aussi le départ de MM. de Brunow et de Kisseleff est-il considéré comme imminent.

Il paraît certain que les amiraux ont reçu l'ordre d'inviter les navires russes à se renfermer dans Sébastopol, et, au besoin, de les y contraindre. Cet ordre ayant été porté par le vapeur le Caton vers le 18 janvier, si je ne m'abuse, on s'attend d'un moment à l'autre à recevoir la nouvelle d'une collision entre les flottes.

L'opinion se préoccupe aussi, jusqu'à un certain point, de la mission du comte Orloff à Vienne. Le comte Orloff est l'ami particulier, l'alter ego de Nicolas. Il est en ce moment à Vienne, d'où il doit, dit-on, se rendre ensuite à Berlin. La version officielle est qu'il est venu faire des ouvertures de négociations que la France et l'Angleterre considèrent comme inacceptables. On croit que sous ce couvert de fausses ouvertures conciliatrices, il est venu faire un dernier effort pour décider l'Autriche à entrer dans l'alliance de la Russie. On va même jusqu'à dire qu'il a demandé à l'empereur François-Joseph, passage pour les troupes russes par la Hongrie, afin de pouvoir s'établir en Servie sans coup férir. Si l'Autriche accédait à cette demande, la guerre générale en serait le résultat immédiat. L'Autriche doit donc se trouver dans une grande perplexité. Si elle résiste, elle s'expose à l'inimitié et aux vengeances de la Russie; si elle cède, elle est immédiatement attaquée en Italie. Dans une pareille alternative, il est difficile de se décider, et peut-être l'identité de principes et l'espérance de trouver sur le Danube des compensations à la perte inévitable de l'Italie, la décideront-elles à accepter, en fin de compte, les propositions de la Russie. Encore quelques semaines, quelques mois au plus, et cette formidable énigme se trouvera résolue par l'événement.

Du théâtre de la guerre, les nouvelles certaines sont [illegible]

[illegible]

Les Ravel et les Bozé, ces incomparables mimes et acrobates [illegible], commenceront demain, mardi, une série de représentations au Théâtre St-Charles. Cette seule annonce suffira pour remplir la salle tous les soirs.

Concert de Jullien.—Le prochain concert de Jullien a été remis à jeudi, 2 mars.

Le Dr Crane.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une communication du Dr Crane publiée dans une autre partie de nos colonnes. Le talent et l'habileté de cet honorable médecin sont attestés par de nombreux certificats. Il s'est acquis une légitime réputation dans le traitement des maladies du larynx et des poumons. On nous a cité de nombreuses guérisons obtenues dans des conditions qui ne laissaient presque plus d'espoir. Le Dr Crane traite également avec succès les maladies d'yeux et d'oreilles. On peut le consulter chez lui, chambre No 13, hôtel St Louis.

Publications nouvelles.—Au nombre de publications récemment reçues de France, et qui nous ont été transmises par la maison Paya & Co, 56, rue de Chartres, nous trouvons les brochures suivantes :

Une journée d'Agrippa d'Aubigné, drame en cinq actes et en vers, de M. Edouard Foussier, représenté en décembre dernier, avec un grand succès, sur la scène du Théâtre-Français.—Ouvrage bien charpenté et écrit en beaux vers;

Ulysse, ou les Porcs vengés, pièce mêlo-mélo-tragique, écrite en vers, [illegible] et dédiée aux charcutiers. — Suivie de Steeple Chase et des Bals publics, tableau des mœurs du turf et de la danse.

## LES TURCS ET LES RUSSES.

### Nouvelles du Théâtre de la Guerre.

On se bat maintenant en Asie, sur le Danube, et l'on ne se bat pas encore sur la mer Noire, on y fait de véritables opérations militaires. C'est [illegible] par les nouvelles plus ou moins probables qui circulent au sujet des flottes alliées que nous commencerons aujourd'hui notre revue.

Voici ce que dit l'Observateur de Trieste :

« Constantinople, 16 janvier.—Le dernier paquebot venant de France a apporté ici des dépêches pour les amiraux. On y attache une grande importance. On assure qu'il leur a été apporté l'ordre d'inviter la flotte russe à s'éloigner des eaux turques. On ajoute que la flotte russe a été invitée à se retirer dans ses ports. D'après les dernières nouvelles, les flottes réunies se trouvaient en rade de Sinope.

« Les 12 vapeurs partis pour Batoum ont jeté l'ancre le 9 à Trébizonde et y ont débarqué des munitions et des armes. Ici on continue avec beaucoup d'ardeur l'armement et l'approvisionnement des troupes de l'Asie.

« Un vapeur anglais a été armé pour transporter à Trébizonde 500 hommes et 1,200 sacs de farine. Un vapeur, ayant à bord 800 Arabes et Egyptiens, se rend demain également à Trébizonde; plusieurs officiers européens les accompagnent.

« Le bruit s'était répandu à Constantinople qu'une rencontre avait eu lieu entre les flottes russe et les flottes réunies; 8 vaisseaux russes auraient été coulés. Une partie de la flotte anglaise s'est réunie à Batoum pour faire une reconnaissance.

« Les officiers étrangers recommandés par les ambassadeurs de France et d'Angleterre ne sont plus accueillis aussi favorablement.

« Le général Baraguey d'Hilliers se rendra pour quelque temps à Andrinople, Schumla et Sophia pour visiter les camps. Les vapeurs turcs ont débarqué à Batoum des troupes et des munitions de guerre sous la protection des flottes réunies. »

Le Wanderer (de Vienne) donne la même nouvelle sous une forme plus positive. Il s'exprime ainsi :

« Constantinople, 16 janvier.—Il est question ici d'une grande bataille navale qui aurait été livrée près de Batoum. La division de la flotte réunie, qui escortait les bateaux à vapeur turcs, aurait rencontré la flotte russe. Il avait échangé des signaux, de s'éloigner du littoral turc. Ce vapeur reçut un boulet de canon. Aussitôt douze bateaux à vapeur français et anglais, armés en guerre, acceptèrent le combat contre trente bâtiments de guerre russes. Les flottes réunies auraient remporté une victoire complète; six vaisseaux de ligne russes auraient été coulés. L'Agamemnon et la Ville-de-Paris auraient beaucoup souffert. »

La Presse (de Vienne) pense qu'on peut accepter comme authentique la nouvelle qu'on vient de lire. Nous avons reçu hier les lettres de Constantinople du 16 janvier qui ne parlent pas de ce combat. Nous enregistrons cette nouvelle, parce qu'il faut que le public connaisse ce qui se dit dans les journaux étrangers.

De nouveaux renforts vont partir pour l'armée d'Asie, qui se réorganise. Le général Guyon a été nommé, dit-on, général en chef de la cavalerie, laquelle il y formera une organisation nouvelle. On dit que le général hongrois Klapka, célèbre par la défense de Comorn, va recevoir un grand commandement en Asie, où, malgré quelques échecs partiels essuyés par les irréguliers musulmans, la guerre est toujours sur le territoire russe.

Quant aux opérations sur le Danube, nous n'avons qu'un mot à dire, mais il est significatif. A la date du 21, les Russes n'avaient fait aucun progrès; c'est ce que le Corriere Italiano (de Vienne) constate en ces termes :

« Vienne, 26 janvier.—Suivant des lettres d'Orsova du 20 courant, la garnison turque de Kalafat, qui renferme la réserve, à Widdin, et les troupes détachées à Soffa, s'élève à 40,000 hommes. Les Turcs se sont en outre emparés de plusieurs villages des environs; il faudra que les Russes s'en emparent avant de pouvoir attaquer Kalafat. Sous les murs, près de Kalafat, le terrain est miné dans toutes les directions. »

Le Lloyd dit de son côté que les Russes n'ont [illegible] à Galatz aucune nouvelle expédition sur la rive turque du Danube.

On lit dans le Times :

« Il peut être important de remarquer que lorsque les flottes combinées ont quitté leur mouillage dans le Bosphore, le 3 janvier, les amiraux ont marché, en exécution de leurs ordres, pour empêcher toute nouvelle agression de la flotte russe contre les côtes de la Turquie. Mais à cette époque, les ordres envoyés depuis de faire rentrer à Sébastopol tous les croiseurs russes n'étaient pas arrivés à Constantinople. Ils n'y sont parvenus que le 12 janvier, et ils ont été aussitôt transmis aux flottes par le vapeur français le Caton, qui a probablement trouvé le 15 les amiraux dans le port de Sinope.

« Le résultat de ces secondes instructions serait d'autoriser les flottes à agir plus vigoureusement avec les croiseurs russes qu'elles peuvent rencontrer, et, en tout cas, à les faire rentrer à Sébastopol. S'il était vrai qu'une grande flotte russe tînt encore la mer, il ne serait pas étonnant qu'un conflit assez important eût eu lieu. »


A VENDRE.—En débarquement du navire Great Britain, quatre tonneaux fromage de Gruyère, à vendre par E. DECHAMPS, 27 fév 67, rue Condé.

VIN DE BORDEAUX—200 barriques vin rouge, 12 do Haut Sauterne; 30 do barils; 40 do vin de Bergasse; 15 1/4 Cognac de la marque Bisquit Tricoche & Co. 5 1/4 Cognac de la marque Jules Robin & Co; A vendre par E. DECHAMPS, 27 fév 67, rue Condé.

CIGARES—850,000 Imperiales, Regalias [illegible], El Sol, Monte-Cristo, [illegible] A vendre par LABORDE & XIQUES, 27 fév 37, rue de la Commune.

CAFE—418 sacs Café vert de la Havane, première qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 27 fév 37, rue de la Commune.

INDIGO—Surons indigo de Guatemala, à vendre par LABORDE & XIQUES, 27 fév 37, rue de la Commune.

MIEL—30 barils Miel de choix de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 27 fév 37, rue de la Commune.

TRAITES sur la Havane, de n'importe quelles sommes, à vendre par LABORDE & XIQUES, 27 fév 37, rue de la Commune.

VIN rouge—850 barriques vin rouge diverses marques, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 27 fév 17 et 19, rue St Louis.

VIN blanc—70 barils vin blanc, Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 27 fév 17 et 19, rue St Louis.

VIN de Porto—12 barils Oporto, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 27 fév 17 et 19 rue St Louis.

VIN en caisses—450 caisses vin rouge [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 27 fév 17 et 19, rue St Louis.

BILLET PERDU. UN billet de $630, fait par Hart Georges en nom de E. F. Geyer, daté du 16 février 1854, [illegible] J. A. BEARD & MAY, [illegible]

CHAUSSURES! CHAUSSURES! [illegible]

DECOUVERTE IMPORTANTE. [illegible] Nlle-Orléans. [illegible] Aux APOTHICAIRES ET MARCHANDS.—Ayant [illegible] Prix—$1 la bouteille. A vendre par J. WRIGHT & Co., [illegible] No 151, rue de Chartres.

LES MEDECINES GRAEFENBERG

LES MEDECINES GRAEFENBERG

LES MEDECINES GRAEFENBERG

LES MEDECINES GRAEFENBERG

LES MEDECINES GRAEFENBERG

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les reconnaissent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer gratis, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres. Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 28 jan—1 an

REVALENTA ARABICA, De Barry Du Barry & Co., à Londres. Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer. Bonn, 19 juillet 1852. Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants.—A la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, des hémorrhoïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption. J'ai la conviction que la Revalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies hectiques. Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les affections bilieuses et nerveuses, les éruptions cutanées, le gonflement après les repas, le mal de cœur et vomissements pendant la grossesse, le mal de mer, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c. &c. Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGE, Et chez Z. GERMAIN, No 137, rue Royale. N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24 nov—6 m

AVIS. F. P. DUCONGÉ PRÉVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 39, il s'est fixé au No 12 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir les ordres qui lui seront adressés, jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction. 18 fév—


Décédé dimanche, 26 du courant, à 10 heures du soir, FLORIAN MALUS, âgé de 20 ans. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures et demie. Le convoi partira de la dernière demeure du défunt, rue Royale, entre Ursulines et Hôpital.

Les membres de la Loge la Parfaite Union No 1, et les frères maçons en général sont invités à assister aux funérailles du frère FLORIAN MALUS, qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures et demie. Le convoi funèbre partira de la dernière demeure du défunt, rue Royale, entre Ursulines et Hôpital.

Décédé hier soir, à 9 heures, M. FERGUS TOLEDANO, à l'âge de 13 ans, victime du triste accident arrivé hier soir au théâtre d'Orléans. Les amis et connaissances des familles Toledano et Gardère sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie. Le convoi funèbre partira de chez M. Marius Martin, rue de Chartres, 171.


Evénement du Théâtre d'Orléans. AUX diverses personnes qui se trouvent gravement contusionnées, sans fractures, M. Deschamps leur offre de les panser gratis avec une de ses préparations, et les assure d'être guéries dans le plus bref délai. Rue Royale, No 171, au premier. 27 fév—1

E. B. Sykes vendra à l'encan aujourd'hui, à son magasin d'encan, No 51, rue des Magasins, 109 caisses de bottes, brodequins, souliers de dames et d'enfants, guêtres, chapeaux paille pour dames. La vente commencera à 10 heures et demie et se fera sans réserve.

Les connaisseurs et les amateurs qui désirent se procurer de très beaux lots de cigares de la Havane, trouveront l'occasion à la vente de cigares importés de la Havane. La vente se fera aujourd'hui, au No 30 rue Poydras, par l'intermédiaire de MM. Murphy & Nevius, encanteurs.

Ventes par MM. Beard & May.

28 février—Règlement avec les héritiers Joaquin Silvéira. Terre [illegible] Actions de la compagnie du rail road Carrollton, pour compte des trustees de la Banque des Etats-Unis.

Ventes par Beard & May, en mars.

1er mars—38 esclaves de valeur, venant de la Caroline du Sud.

2 mars—Bail, ameublement, clientèle, etc. du café Pearl, rue St-Charles.

3 mars—Succession Alexander F. Dobb, librairie d'ouvrages sur la théologie &c; meubles et effets personnels.

4 mars—Succession de S. B. et J. L. Leech—Domestiques de maison—Succession du Dr. J. Hester; [illegible] un lot de terre, et une belle maison basse presque neuve, encoignure White et Terpsichore.—Par consentement des parties, vingt esclaves en deux lots de terre, rue Liberty, entre Calliope et Clio.

7 mars—Succession C. J. Beasley—Esclaves de valeur.—Propriété améliorée dans le Quatrième District [illegible] Succession de Michael Dowling—Propriétés de la barrière.—Succession d'Andrew Gray—5 lots de terre dans le 1er district, avec les améliorations qui s'y trouvent.—Succession de Michael Gallagher : Un lot de terre dans le 1er district avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.—Succession de Robert White : maison de résidence au coin des rues Claiborne et Cypress.

11 mars—Propriétés de valeur, dans le 1er, le 4me District et à Beckerville.

11 mars—Succession de James Dunn—Lots vacants et améliorés, dans le premier et le quatrième district.

15 mars—Succession de Joseph Landis—Terres de choix, dans la paroisse de la Pointe-Coupée—Terres de choix dans la paroisse Pointe Coupée.—Succession de Wm K. Sloan—5 esclaves de valeur.

15 mars—Vente positive de propriétés de valeur, à Carrollton et dans le premier et quatrième districts, pour effectuer une liquidation pour cause de départ.

25 mars—Succession de Frederick R. Proctor : propriétés de valeur dans le 4me district.—Succession de Caroline M. Jenks : propriétés dans le 4me District.

29 mars—Succession de Geo. Foulkes, terres et lots sur la rive droite du fleuve Mississipi, et à Tunisburg.

1er avril—Succession de Mme Gustave Soniat, îlets de valeur : au faubourg Avart, ville de Jefferson.

Pour plus amples détails, voir les annonces.

AVIS. LE Dr. CRANE annonce respectueusement aux citoyens de la Nlle-Orléans et du voisinage, qu'il est en ce moment à l'Hôtel St-Louis où il restera peu de temps, jusqu'à ce qu'il ait pris un bureau permanent. Il donnera son attention à tous les maux d'yeux et d'oreilles, et de la gorge, des affections pulmonaires, tels que l'asthme, les bronchites, la consomption, la dyspepsie chronique, et les symptômes de ces maladies; les scrofules, tous les maux qui proviennent de l'impureté du sang, la névralgie, etc. Son mode de traitement consiste à respirer des vapeurs médicales et repose sur des découvertes modernes, sur la physiologie de la respiration et de la nutrition et peut être soumis à l'examen philosophique le plus strict.

Le Dr. Crane a un grand nombre de lettres transmises par des Citoyens haut placés de la Géorgie et d'autres Etats et certifiant qu'il peut faire tout ce qu'il promet.

On peut voir le Dr. CRANE, à sa chambre No 13, de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Il se rendra chez les familles si on le demande. 27 fév

Merisier, pin blanc, bois de chêne et de frêne. VENANT d'être reçu au débarcadère en face du marché Ste-Marie, deux chargements de chaland comprenant : pin blanc uni et ordinaire de 1 1/4 à 6 pouces; 10,000 pieds de merisier de 1 à 4 pouces, planches de dimensions assorties, 5,000 pieds planches frêne; un chargement de chaland de planches et bateau de roue, en frêne à vendre par HENRY T. SHERMAN, marchand de bois, de Noyer, Cèdre, Acajou, et toutes sortes de bois et Agent des Moulins à scie, circulaires et autres. S'adresser au MOULIN MARIPOSA. 27f-1f Nos 14 et 16, rue St-Joseph, près de la Levée.

CHAMPAGNE — 40 paniers vin de Champagne Ruinart 12 bouteilles; 25 paniers vin de Champagne Ruinart 24 demi bouteilles; 20 paniers vin de Champagne Verzenay 12 bouteilles; 30 paniers vin de Champagne Anges bleus 24 demi bouteilles; 15 paniers vin de Champagne Anges bleus 12 bouteilles. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 27 fév 17 et 19, rue St-Louis.

HUILE D'OLIVE—25 caisses huile d'olive surfine, pour clore une consignation, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 27 fév 17 et 19, rue St-Louis.

COGNAC—50 quarts de marques bien connues, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 27 fév 27, rue St-Louis.

MADERE—25 barils imitation, et 50 demi barils véritable Madère, à vendre par 27 fév—6t PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St. Louis.

DAMEJEANNES—2500 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par 27 fév—6t PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis.

EN magasin et à vendre par les soussignés : 300 barriques vin rouge ordinaire, 30 barriques vieux vin pour familles, 30 caisses do de rouge, 30 do Muscat de Frontignan, 50 do Vermouth de qualité supérieure, 25 do eau de fleurs d'oranger, 50 do Cerises à l'eau de vie, 30 barils (15,000 chaque) bouchons, 5 do bouchons pour damejeannes et pr fioles, 30 paniers bouteilles vides, 20 grosses, 40 caisses (1 grosse chaque) bouteilles anglaises. PAUL JUGE FILS & Co., 27 fév 27, rue St-Louis.

EN magasin, et à vendre par les soussignés : 400 barriques vin rouge St-Julien, Montferrand et Montgaillard; 4 barriques et 20 tierçons vin blanc Sauternes; 30 tierçons vinaigre de vin; 1000 caisses vin rouge St-Julien; [illegible] F. LOUGIS & GRATIAA, 25 fév No 28, rue de la Douane.

[illegible]

BEURRE DE GOSHEN—75 barillets beurre [illegible] de Goshen, en débarquement [illegible] JOS. H. MARKS & Co.

CORNICHONS, Ketchups, &c.—500 caisses Lewis & Co, [illegible] JOS. H. MARKS & Co.

THES—1500 [illegible] Gunpowder, à vendre par JOS. H. MARKS & Co.

MAQUEREAUX—1000 [illegible] No 1, 2 et 3, gros et paille, en débarquement et à vendre par JOS H MARKS & Co.

CAFE de la Havane, de Rio, [illegible] 1000 sacs, à vendre par JOS. H. MARKS & Co. 76, rue des Magasins.

SAVON—1500 caisses savon [illegible] à vendre par JOS H MARKS & Co 76, rue des Magasins.

SUCRE—3000 caisses sucre [illegible] et pains de sucre, à vendre par JOS. H. MARKS & Co., 76, rue des Magasins.

$50 de récompense pour l'arrestation du nègre HENRY alias CAMPO, âgé d'environ 35 ans, fortement constitué, taille de 5 pieds 6 à 6 pouces, teint rouge foncé, lèvres très épaisses, le nez gros, ayant une cicatrice sur un côté du front. Ce qui frappe le plus dans sa physionomie sont ses grands yeux gris. Il parle l'anglais, le français, et l'espagnol. On suppose qu'il cherchera à se rendre à Mobile ou à Pittsburg. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de l'Etat, ou le ramènera chez Jules Délery, paroisse Plaquemines, 21 milles au-dessous de cette ville. S'adresser à LAMAUX & REINE, 20 fév—3t coin Bienville et Vieille Levée.

ATTENDU incessamment par le navire John Cummings, de Bordeaux— [illegible] barriques vin rouge, 25 barriques vin blanc. A vendre par ANTOINE GIRAUD, 20 fév 44 Vieille Levée.

EN magasin—40 barriques vin Bergasse; 25 barriques vin Bordeaux; 35 barils vin Oporto doux; 25 barils vin Malaga doux et sec; 400 caisses vin St-Julien Médoc; 100 do vin Cantenac Médoc; 150 do vin Muscat Frontignan; 300 vermouth La Moilly & Fils; 100 do Bothford; 50 caisses absinthe La Moilly Fils; 40 do do Yersin & Lecoultre. A vendre par ANT. GIRAUD, 20 fév 44, Vieille Levée.

NOUVELLEMENT reçu—10 balles bouchons réguliers de 20,000; 6 balles bouchons pointes fins de 15,000; 100 caisses eau de fleurs d'oranger, 1re qualité; 15 caisses do do do; 10 caisses liqueurs assorties, 20 jarres amandes du Languedoc. A vendre par ANT GIRAUD, 20 fév 44, Vieille Levée.

Champignons ! Champignons ! 800 DEMI-BOITES de Champignons de Paris, venant d'être reçu, à vendre par DUNTZE & IXEN, 20 fév Enc. Royale et Conti.

LE soussigné offre de vendre, pour clore diverses factures : 200 caisses vin rouge; 100 do do en demi bouteilles; 50 do vin blanc en demi bouteilles; 100 barriques vin rouge; 50 barils vin Malaga doux; 50 do do sec; 100 caisses absinthe suisse; 10 balles amandes; 50 caisses fruits au jus, marque Teyssonneau. J LANATA, 11, rue Jefferson, 20 fév 12, rue Toulouse.

ATTENDU par le Silenzio, de Gênes, et à vendre par le soussigné : 200 caisses pâtés assortis; 30 barils anchois; 4 jarres saucissons de Bologne; 1 baril fromage de Parmesan, 1 caisse fromage d'Italie; 40 barils noix des montagnes; 25 caisses vermicelle; 5 barils tomates conservées; 30 paniers huile douce. JOSEPH LANATA, 20 fév 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse.

ATTENDU de Bordeaux par le John Cummings et le Hanna : 150 barriques vin rouge bon ord. pour familles, 50 do vin blanc Haut Sauterne; 30 demi-barils do do; 50 barriques vieux vin rouge Margaux Médoc; 75 caisses fruits au jus, marque Teyssonneau; 25 caisses de 100 1/4 chacune sardines à l'huile; 30 do do do 1/2 do. A vendre par JOS. LANATA, 20 fév 9 et 10, rue Jefferson.

10 BARILS graines d'oseille; 5 boucauts huile de lin d'Italie, à vendre par J LANATA, 20 fév 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse.

UNE CHAUDIERE à sucre marquée J W & BOSS, en contravention sur la Levée, a été envoyée par le wharfinger, il y a plus de 16 mois, au magasin de dépôt du soussigné, No 19, rue Toulouse. Le propriétaire est notifié de venir la réclamer dans les 30 jours qui suivront la publication de cet avis, autrement elle sera vendue pour payer les frais. 18 fév—1t H. DAGOBERT.

ON DEMANDE UN PORTIER parlant anglais et français, et pouvant donner de bonnes recommandations. S'adresser à l'Hôtel Verandah Conti. 18 fév.

PECHES ! PECHES ! REÇU par le navire Spencer Kirby, de New-York : Cinquante douzaines boîtes de 20 pêches conservées au naturel par Wells & Provost. Ces pêches étant pelées et coupées en quartiers, sont prêtes à être employées pour tartes, fritures, etc., mais elles sont préférables seulement avec du sucre et employées comme fruit. Elles sont aussi bien conservées que les fruits au jus venant de France, et nous les vendrons à moitié prix, [illegible] à faire sûr d'introduire cet article parmi les familles, hôtels, etc. A vendre par O. VALETON & CO, 25 Tchoupitoulas et 18 fév encoig. Royale et Quartier.

Sulfate de quinine. DEUX MILLE onces sulfate de quinine de Coclan Henri, sous les clés de la douane, à vendre par BERNARD TURPIN, 18 fév—6 No 30, Vieille Levée.

Gomme arabique. DIX tierçons gomme arabique en sortes, belle qualité, à vendre par BERNARD TURPIN, 18 fév—6 No 30, Vieille Levée.

Indigo. 5 Surons indigo Guatemala, 2 caisses do Manille, à vendre par BERNARD TURPIN, 18 fév—6 No 30, Vieille Levée.

1,700,000 CIGARES DE LA HAVANE en magasin. 50,000 paquets de Cigarettes. 200 balles Tabac de la Havane et du Mexique, 90 boucauts Kentucky de la Caroline, 250 sacs Cacao de Guayaquil et Para, 170 demi pipes Vin de Catalogne, 50 barils vin de Malaga, 8 demi pipes Oporto, 35 barils de Sherry, 130 sacs Amandes à coque douce, 400 damejeannes écossées, 14 pipes Genièvre Hollande, marque de Cigne, 120000 balles Bouchons, 8 sacs Graine d'anis. A vendre par B. VALLS, 20 fév 73, rue des Magasins.

JAMBONS—100 tierçons jambons de S. Davis Jr. Duffield, Philips et autres, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 18 fév 15, rue Tchoupitoulas.

ECONOME. ON demande un bon économe pour gérer une habitation à sucre située dans la paroisse [illegible]. On exigera de très bonnes recommandations et on préférerait un homme marié et ayant une famille. S'adresser à LOBIT & CHARPANTIER, 16 fév 13, rue Conti.

Actions. LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurances des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union. GEO. GOTTSCHALK. 16 fév 95, Commune.

TRAITES SUR FRANCE—A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 16 fév—7f 27, rue de la Vieille-Levée.

MAQUEREAUX ET HARENGS—400 barillets maquereaux No 1; 100 demi et quart de baril et barillets maquereaux secs, 300 caisses harengs fumés; 300 barils harengs extra de Labrador; en débarquement et à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO, 16 fév No 29, Vieille Levée.

RODOLPHE de BRANCHELIEVRE PAR CHARLES LEMAITRE, DE LA LOUISIANE. LES soussignés, dépositaires, sont autorisés par l'auteur, à annoncer ce volume en vente au prix de 25 CENTS ! A. PAYA & Co., 15 fév 56, rue de Chartres.

Plâtre de Paris. CENT tonneaux de plâtre de Paris, reçus du Hâvre, à bord du navire, à vendre par M. L. WHITTOCK, bureau de T. C. Gilmour 15 fév No 114 rue de la Commune.

A VENDRE. AU marché Ste-Marie, DEUX TABLES pour vendre du café, de la viande, du poisson, &c. Ces tables sont tenues, depuis dix ans, par M. Joseph Leray; elles se trouvent l'une au pilier No 145, l'autre au No 150, et sont bien achalandées. S'adresser à M. Leray, pilier No 145. 15 fév—1m.

ESSENCES ! ESSENCES ! 100 ONCES essence de rose de première qualité, à vendre par LANATA, GANDOLFO & CO, 15 fév Nos 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Louise Bliss, venant de Bordeaux : 200 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par BOYER FRERES, V BENQUET & Co, 4 jan enc. Moreau et Mandeville.

BOUTEILLES et Damejeannes—25 paniers bouteilles de Bordeaux, Damejeannes, Bouchons, &c., à vendre par A LARROQUE & Co. 29 sept 44, rue de la Douane.

LA VOGUE Des publications illustrées. La maison A. PAYA & Co. vient d'en recevoir un envoi comprenant les dernières nouveautés. 21 jv 56, rue de Chartres.

BAREGES, BAREGES. 3000 Robes de Barège [illegible], à $6 00 la Robe. P. & E. REILLY & Co 20 fév encoignure Royale et Canal.

$60,000 DE SOIERIES NOUVELLES. Vendues très bon marché pour clore. P. & E. REILLY & Co., 20 fév—ab Encoignure Royale et Canal.

NOUVEAUTES DE PRINTEMPS. [illegible] P. & E. REILLY & Co. 20 fév Encoignure Royale et Canal.

TOILES D'IRLANDE. NOUS venons de recevoir [illegible] P. E. REILLY & Co, 20 fév Encoignure Canal et Royale.

MAILLOT & SON, No 34, rue des Magasins. [illegible]

[illegible] LAGAY & LECANU. 11 fév

[illegible] BURNSIDE & Co. [illegible]

A VENDRE. UNE MACHINE A VAPEUR [illegible] W. & D. URQUHART, ou à ROBERT FURGERSON [illegible]

[illegible] LOUIS PILIE [illegible]

MICHEL HERNANDEZ Jr. est candidat à la place de [illegible] du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans. Il sollicite les suffrages de ses amis et de ses concitoyens. L'élection aura lieu le 27 mars prochain.

LE Dr. BERNARD, (de St.-Jacques) a l'honneur d'informer ses amis qu'il vient de fixer son domicile, encoignure St-Louis et Bourbon. 21 janv—1m.

Mme NAY, Professeur de Musique et de langue française, récemment arrivée de France et élève et professé dans une des meilleures institutions de demoiselles, à Paris, désire trouver des leçons particulières de Piano et de Français. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser chez elle, No 151, rue d'Orléans, ou à M. GAUDET, facteur de pianos, 104, rue Royale. Références chez M A. Roger, consul de France. 13 fév—1m.

Nouveautés. Nouveautés. WILLIAM McCLURE, No 9, Rue du Magazine, ANNONCE à ses clients et aux marchands en général, qu'il a reçu par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés et de fantaisie pour modes, qu'il vendra à des prix très réduits et à des termes avantageux. L'assortiment se compose principalement d'articles de Paris, tels que : Chapeaux pour dames et fillettes; Rubans pour chapeaux, ceinture et garnitures; Fleurs de toutes qualité. Parures pour mariées et pour bal; Dentelles, blondes et valenciennes; Franges très riches; Broderies en tous genres; Tulles, brodés, unis, soie et coton; Crêpes de toutes couleurs et qualités; Gants en peau, soie et filet; Parasols et ombrelles; Velours, unis et découpés. Et toutes sortes de fournitures pour modistes. Aussi—Un beau choix de chapeaux de paille pour hommes et enfants, sur lequel il appelle l'attention des acheteurs. 21 fév—2m

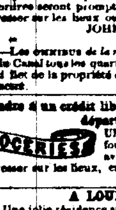

AUX AMATEURS DE VOLAILLES ET COCHONS DE CHOIX. Le soussigné offre à vendre, à son établissement au coin des rues Esplanade et Dorgenois en face du [illegible] marché des Indiens, sur le Chemin du Bayou, un lot de choix de Brama Poutra, Shanghais fauves, rouges, blancs, noirs, [illegible] et Dominiques, Cochin-China noyaux, Canton et autres VOLAILLES de l'Asie, élevées, importées par le soussigné et garanties de race pure. Aussi :—Quelques paires de Cochons Suffolk et Middlesex. ŒUFS bons et frais (pour la couvée) emballés avec soin et expédiés à n'importe quelle distance. Les ordres seront promptement remplis. S'adresser sur les lieux ou à JOHN E. HOLLAND. 6me Cour de District. N. B.—Les omnibus de la rue du Bayou partent de la rue du Canal tous les quarts d'heure, et passent à un demi îlet de la propriété qui se trouve à gauche du Marché. 17 fév—3m

A vendre à un crédit libéral, pour cause de départ. UNE GROCERIE bien fournie de marchandises, avec une bonne clientèle. S'adresser sur les lieux, encoignure Conti et Hôpital. 21 fév—1s

A LOUER. Une jolie résidence située rue Bienville, 109, entre Bourbon et Dauphine. Possession en sera donnée à la fin du mois. S'adresser sur les lieux. 17 fév—

A LOUER. La propriété connue sous le nom de JARDIN SAINT-HELENE. Possession en sera donnée le 15 mars prochain. S'adresser à JH. GARNIER, rue Conti, No 15 9 fév—15

AVIS. ON demande dans une maison de commission un jeune homme ayant quelques notions des affaires et parlant les langues anglaise et française. Adresser par la poste, boîte No 113 lettre L. 21 fév—

EAUX DE VIE—10 1/4 pipes vieux Cognac Gautier Richard 1825; 4 pipes do do; 5 1/4 do eau de vie G. V. Bernard & Co. pale; 5 1/4 do do do dark; 1/8 do très vieux Cognac Larronde; 4 1/8 do La Rochelle Pellevoisin; 2 1/4 do Cognac Lacroix, à vendre par FAURES & NORMAN, 24 fév 33 et 35 rue Royale.

GENIEVRE—Dans les magasins de la douane; 6 pipes Schiedam gin; 25 caisses genièvre de Hollande; 20 do anisette do. A vendre par FAURES & NORMAN, 24 fév 33 et 35 rue Royale.

DERNIEREMENT débarqué des navires Susan Hinks et Ed Stanley, de Boston— 3 barils MAQUEREAUX No 3; 40 barils do No 1; 8 1/2 do do No 1; 8 1/2 do do No 2; 8 1/4 do do No 1; 8 do do No 2; 8 do do No 3; 400 caisses Morues; 12 tambours idem; 30 kits de Maquereaux Nos 1, 2 et 3. 30 do do Saumon. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 24 fév 13 et 15, rue St-Louis.

Vins, Eaux de vie, Liqueurs, Conserves alimentaires, etc. FAURES & NORMAN, 33 & 35, rue Royale, ANNONCENT à leurs clients de la ville, et à ceux de la campagne, qu'ayant reçu par les derniers arrivages, un assortiment complet de marchandises fraîches, ils les offrent en vente à des prix très modérés, savoir : 8 barriques vin rouge chat. Ht. Brion, E. Larrieu, 4 do do château d'Arsine; 10 do do vieux St-Estèphe; 35 do do St Julien Médoc; 10 do do vieux Pauillac; 35 do do bon ordinaire pour familles; 100 caisses grand vin chateau haut Brion 1844—45, E. Larrieu, 91 caisses château Larose vieux; 40 do haut Sauterne C. Larrieu; 17 do St Peigne Lamontagne, Eug. Larrieu, 20 do do Sauterne; do vin Rudesheimer; 12 do do Johannisberger; 24 do vin de Bourgogne diverses marques.

CHAMPAGNE—50 paniers Heidsieck Piper & Co., grandes et demi bouteilles; 10 paniers Veuve Clicquot Ponsardin; 20 paniers Bouzy mousseux; 25 paniers Pinard Père et Fils, grandes et demi bouteilles, à vendre par FAURES & NORMAN, 24 fév 33 et 35, rue Royale.

CONSERVES—100 caisses fraises au jus de 1 pt 1 1/2 Pineau; 30 paniers fruits assortis do; 300 1/2 boîtes truffes [illegible]; 750 boîtes et demi-boîtes petits pois; 250 1/2 boîtes cèpes à l'huile; 100 1/4 do champignons; 600 do pâtés truffés assortis; 75 1/2 do thon à l'huile, etc. A vendre par FAURES & NORMAN, 24 fév 33 et 35, rue Royale.

$10 de récompense. PARTIE marronne il y a environ un mois la négresse SARAH, grande, bien faite, ayant les joues creuses, un panari à l'index de la main gauche, et parlant anglais et français. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque ramènera la dite esclave à son maître, ou la logera dans une des geôles de paroisse. ALEXANDRE JUMONVILLE, 24 fév—3 Rue d'Amour, No 22

HUILE DOUCE DE PLAGNIOL — 100 paniers véritable huile de Plagniol, bouteilles de 24 onces, à vendre par ANT. GIRAUD, 24 fév 44, Vieille-Levée.

MUSCAT—100 caisses muscat Frontignan, à vendre par ANT. GIRAUD, 24 fév 44, Vieille-Levée.

AMANDES DOUCES—3,000 livres amandes douces du Languedoc, à vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

VERMOUTH de La Moilly—250 caisses, garanti limpide, à vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

MALAGA—40 quarts malaga doux et sec, à vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 5 gallons, venant d'arriver, à vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

BERGASSE—125 barriques Bergasse, en magasin et à vendre par CHARLES CAVAROC, 24 fév 30, rue Bienville.

VIN ROUGE—200 barriques vin rouge; 125 caisses do; 50 barils do, en magasin et à vendre par CHARLES CAVAROC, 24 fév 30, rue Bienville.

VIN BLANC—15 barriques vin blanc, 80 demi quarts, supérieur, 25 barils do, en magasin et à vendre par CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

VINS DE CATALOGNE ET DE PORTO—50 pipes vin de Catalogne; 10 demi-pipes do; 250 quarts Porto, en magasin et en douane, à vendre par CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

DIVERS—250 caisses vermouth, [illegible] 125 do absinthe do; 20 do vin muscat do; 100 do vin Tokay do; 7 boucauts ficelles, 180 paniers champagne, différentes marques; 40 caisses fruits au jus Teyssonneau; 150 mille cigares importation de la Havane; 40 paniers bouteilles vides; 25 caisses Madère; 30 do de [illegible]. A vendre par CHARLES CAVAROC, 24 fév 30, rue Bienville.

E. TALAMON, Seul agent de la marque d'eau-de-vie HENRY SUTTON 1850 et 1851. 21 oct 182 et 186, rue Royale.

PIMENT—250 sacs en magasin et à vendre par E J HART & Co. 31 janv 79, rue Tchoupitoulas.

VIN—27 demi barriques vin rouge St Emilion, 12 do do vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du Jeune Albert, et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

CIGARES HAVANE—60/700 cigares Havane, venant d'arriver par la goëlette Edwin Dorum, comprenant un excellent assortiment de Regalias Londres des meilleures marques El Monte, Canadas, Henry Clay, &c., à vendre par J M CABALLERO, 14 fév 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

CIGARES HAVANE — 124,900 cigares Havane, venant d'arriver par le brick Adams Gray, [illegible] J M CABALLERO, 14 fév 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

[illegible]

DESIRANT se retirer des affaires, Mme RINCK a l'honneur de prévenir les dames, qu'à partir de ce jour elle vendra à prix coûtant [illegible]

MEUBLE DE COLMA. LES soussignés préviennent leurs amis et le public en général [illegible] A vendre par FERBOS FRERES, 7 fév—3m 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine.

Ver HEBERT & Co., 149, rue de Chartres. NOUVELLEMENT reçues quelques grosses cartes à jouer (fabrique de la veuve Hamet Morin) format extra qualité supérieure 25 fév—6

Ver HEBERT & Co., 149, rue de Chartres. AVIS aux professeurs de dessin et aux élèves—Reçu par le navire Great Britain [illegible] JULLIEN [illegible] 25 fév—1f

Papiers Peints—Papiers Peints. Ver HEBERT & Co. 149, rue de Chartres. CONSTAMMENT en magasin un immense assortiment de PAPIERS PEINTS Pour appartements, salons, restaurants, salles de bain [illegible] de tous genres. Papiers à 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 cents, $1 et au-dessus. BORDURES [illegible]

LIBRAIRIE FRANCAISE. REÇU par le Great Britain : Topffer—Nouveaux Voyages en Zig Zag; Clavier—[illegible]; Kauffmann—[illegible] Philosophique, do; Grisier—Les Armes et le Duel; Mme Tastu—Education maternelle, dern. édition; Mme D'Aulnoy—Contes de fées; Compendium de médecine pratique. Lamartine—Œuvres complètes; C. Delavigne— do; Lafayette—Dante, M. Ange, Machiavel; Fontenelle—Œuvres diverses; [illegible]—Diane de Lys; [illegible]—Une Journée d'Agrippa; [illegible]—Le Tir au Pistolet. Fermé le 12—Manuel de Raspail pour 1854, etc. A. PAYA & Co., 25 fév 56, Chartres.

ALFENIDE. REÇU par le Great Britain : Couverts à filet en boîtes. A. PAYA & Co, 25 fév 56, rue de Chartres.

Cartes à jouer. REÇU par le Great Britain : 2 caisses cartes à jouer françaises extra-fines, dites Parisiennes. 25 fév A. PAYA & Co., 56, Chartres.

Chapeaux ! Chapeaux ! Chapeaux ! J. HOBBS & Co. viennent de recevoir un grand et complet assortiment de chapeaux Panama, de Manille, de Leghorn, de Florence et de paille française pour hommes, enfans et jeunes gens. Ils vendront le tout à bas prix et à des conditions libérales. 25 fév—4

Aux Familles, Manufacturiers et Hôteliers. Charbon anthracite, à $11 le tonneau, livré; charbon de première qualité, en débarquement, livrable sur la levée, à raison de $11 le tonneau, sans frais de transport. ROBERT MURPHY. 2 fév—5 62, Vieille-Levée, encoignure St Louis.

Charbon [illegible] baril. [illegible] sans poussière, à [illegible] par baril.—Aussi : 20,000 barils charbon de Pittsburg, en quantités à la convenance des consommateurs, à vendre par ROBERT MURPHY, 25 fév—5 62, Vieille-Levée, encoignure St Louis.

AVIS. LE soussigné a besoin D'OUVRIERS pour coudre 1,500 paires de pantalons déjà taillés. Il profite de cette occasion pour annoncer au public que l'on trouvera chez lui un grand assortiment de broderies, rubans et toutes sortes de marchandises de saison, au plus bas prix possible. A. WEYL, 4 fév—15f Enc Moreau et Français.

AVIS. 36 rue du Chartres 36. 80 DOUZAINES de chemises, toutes qualités, à vendre à très bon marché, pour clore une consignation, par LAGAY & LECANU. 11 fév

Marchandises Sèches pour les marchés du Mexique. IMPERIALES, indiennes, mouchoirs imprimés, coutils blancs, de couleur et fantaisie, chaussures, fil en bobine et pelotes, robes mousseline, [illegible] tulle écrue et grise, toile pour chemises, &c. Toujours en main un approvisionnement des marchandises ci-dessus mentionnées, à vendre par O. B. GRAHAM, 13 fév—3s 96, rue Gravier.

FROMAGES DE HOLLANDE—25 caisses de 12 fromages chacun, en débarquement du navire brandywine, à vendre par JOSEPH LANATA, No 11, Jefferson, 12, Toulouse 23 fév

EN débarquement du navire Brandywine, venant du Hâvre, et à vendre par les soussignés—5,000 damejeannes de 5 gallons, 400 do de 3 do; 600 do de 2 do; 400 do de 1 do, 2 tonneaux fromages de Gruyère, 25 caisses de 12 fromages chaque, 1ère qualité LANATA, GANDOLFO & C. 23 fév Nos 9 et 10 rue Jefferson.

ATTENDU par le brick Silenzio, de Gênes—1000 paniers de 12 bouteilles huile, 24 onces [illegible], 250 do de 24 1/2 do 12 do do, 150 jarres fromage d'Italie, 200 boîtes 130 paniers marbre blanc d'Italie; 5 caisses chapeaux paille d'Italie; 20 saucissons russes de Bologne; 25 barils noix [illegible] douces avec coques; 100 caisses pâtes assorties; 600 caisses macaroni et vermicelle 1er choix; 200 caisses pâtes assortis. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 23 fév 9 et 10, rue Jefferson.

ATTENDU de Bordeaux, par les navires Hanna, et John Cummings—50 caisses fruits au jus, l'eau de vie, nouvelle récolte. 50 do de 100 1/2 boîtes sardines à l'huile, Conté et Martin; 50 do do 100 1/4 do do; 100 barriques vin rouge St-Julien Médoc; 20 do do vieux Médoc; 500 caisses vin rouge St-Julien Médoc; 50 do de 24 1/2 bouteilles vin blanc. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 23 fév 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Brandy Wine, venant du Havre— 1000 damejeannes de 5 gallons. 100 do do 3 do 100 do do 2 do 300 do do 1 do A vendre par J B PREAU & Co., 23 fév 31 et 33, Gravier.

A VENDRE en débarquement du navire Brandywine, arrivé du Havre : 50 caisses absinthe (C. F. Berger) 50 fromages pâte grasse, 25 caisses fromage de Hollande, 3 tonneaux fromage de Gruyère, A vendre par J. N. CURIEN, 23 fév 23, rue Toulouse.

A Vendre. UN CAFE bien achalandé, situé au coin des rues Plaisance et Tchoupitoulas. Pour les conditions, s'adresser à M. JEAN JOSEPH BALLONGUE, sur les lieux. 21 fév—4f

SUCRE de la Havane—Un lot de sucre blanc de la Havane, propre aux confiseurs, à vendre à un prix modéré par J. M. CABALLERO, 21 fév 36, Vieille-Levée, entre Bienville et Douane.

CIGARES de la Havane—126,000 cigares de la Havane, venant d'être reçus par le brick Mary Elizabeth et Grant, [illegible] un assortiment de Regalias, demi do, Londres, Millars, &c., des marques célèbres; Franklin Pierce, Giralda de Sevilla, Paz de España, Gatierca, Eliza, à vendre par J. M. CABALLERO, 21 fév 36 Vieille Levée, Entre Douane et Bienville.

A LOUER. LE Café connu sous le nom de Conti Verandah, rue Conti, entre les rues Chartres et Levée. Possession en sera donnée le premier mars prochain. S'adresser à JH. GARNIER, rue Conti, No 15. 17 fév—14

DIVERS—90 barriques vin rouge St-Julien et St-Estèphe; 25 barriques vin rouge Chateau Dulac, 30 do do Château Larose, 30 do do Château Latour. 50 barils vin blanc Haut Sauterne. 110 caisses fruits au jus Joseph Peneau Nantes, 100 paniers Champagne Heidsick quarts et pintes. 50 do do Schiedam do 500 do do Key & comte de Montbran do 15 pipes Genièvre de Hollande marque du Steamboat. 10 1/4 pipes cognac Samuel Richard, à l'entrepôt. 30 1/8 do do do do 15 1/4 do do Bastenu Charruyer do A vendre par J B PREAU & CO, 17 fév 31 et 33 rue Gravier.

AVIS. Chapellerie. Nous informons nos amis et nos clients que par suite de l'incendie qui a détruit notre magasin de la rue de Chartres, No 37, nous avons transporté toutes nos affaires à notre établissement encoignure Royale et Bienville. 7 fév ALBERT & TRICOU.

GEO. GOTTSCHALK, COURTIER D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIETES FONCIERES, 14 déc—1an 95, rue de la Commune.

ARGENT de Texas à acheter et titres de terre au Texas, à vendre par Geo. GOTTSCHALK, courtier, 14 déc No 95, rue de la Commune.

ACTIONS de la Banque des Citoyens [illegible], à vendre par Geo. GOTTSCHALK, courtier, 14 déc No 95, rue de la Commune.

REÇUS de taxes de chemins de fer, à acheter par Geo. GOTTSCHALK, courtier, 14 déc No 95, rue de la Commune.

Certificats de prime. LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance du Soleil, du Crescent et du Home. Geo. GOTTSCHALK, Courtier. 14 déc No 95, rue de la Commune.

PRET sur hypothèque—Prêts sur hypothèque, de $500 et au delà, par Geo. GOTTSCHALK, courtier, 14 déc No 95, rue de la Commune.

MAGASIN DE TAPIS, 23, Rue de Chartres. Importation récente par voie directe. TAPISSERIE anglaise, médaillon, velours et Bruxelles.—Aussi, un assortiment complet de tapis velours trois plis, Bruxelles, Ingram et Vénitiens. [illegible] Toile cirée de différentes qualités, [illegible] Le tout à vendre à des prix très modérés. 23 jan—ab A. BROUSSEAU & Cie.

SAUCISSON DE LYON—200 livres, à vendre par FERBOS FRERES, 7 fév 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine.

FROMAGE Du GRUYERE—35 meules, à vendre par FERBOS FRERES, 7 fév 247 & 249, rue Royale, enc. Dumaine.

SUCRE, CAFE, CIGARES ET MIEL : 240 caisses sucre de la Havane; 300 sacs café de la Havane, 1re qualité; 120 milliers Regalias, Londres et Millars; 25 barils miel, en débarquement du brick [illegible]. J. Peters, venant de la Havane, à vendre par B. DE VISSER & Co, 29 jan 26, Vieille Levée.

J. B. PREAU. A. COUVREST. TH. CAPITAINE. J. B. PREAU & Co., Négociants Commissionnaires, No 33, rue Gravier, NOUVELLE-ORLEANS.

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX—165 caisses venant d'arriver et en débarquement du navire Pacific et des barques Kedar et J B Lancaster, convenables aux détails de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix, à des conditions libérales. J HOBBS & Co., 18 & 16, rue Douane.

VIN ROUGE. EN débarquement du navire Louise Bliss, venant de Bordeaux—50 barriques vin rouge, à vendre par E DECHAMPS, 7 fév Rue Condé, 67.

HOTEL VERANDAH-CONTI, RUE CONTI, Entre les rues Chartres et Levée. Mme OSCHSENS. BIEN connue à la Nouvelle-Orléans [illegible] 16 nov—6 m

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.—Encoignure Bienville et Passage de la Bourse. Nlle Orléans, 1er février 1854. UN versement (le second) de dix pour cent sur le capital [illegible] de cette Compagnie sera dû et devra être fait au bureau lundi, 3 avril prochain. A l'assemblée qui a eu lieu le 24 janvier 1853, les actionnaires ont fixé les époques suivantes pour la balance des versements, savoir : le premier lundi d'avril et le premier lundi de septembre 1854, le premier lundi de janvier 1855, chaque versement de dix pour cent et un versement de cinq pour cent le premier lundi d'avril 1855; ce versement est le dernier. Avis est donné aux actionnaires que conformément à une résolution de la Direction, il sera alloué un escompte de huit pour cent par an à ceux qui feront, avant les époques fixées ci-dessus, les versements ci-dessus ou un de ces versements. Par ordre de la Direction. BENJ. F. FLANDERS. 21 fév—2m Secrétaire.

AGENCE DE VINS INDIGENES, DE LONGWORTH & ZIMMERMAN, No 15, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans. CATAWBA ou vin blanc : Vin doux, dit vin de Dames; Vin de Catawba mousseux; Aussi :—Eau de vie de Catawba, qui rivalise le cognac français, constamment en magasin, et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 23 fév Agents.

JE, ADELARD BAHAM, domicilié à Madisonville, paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, prévient le public que je ne paierai ni ne serai responsable d'aucune dette que pourra contracter ma femme ROSA RODRIGUE, attendu qu'elle a quitté le domicile conjugal et vit en ce moment à la Nouvelle-Orléans. 2 fév

BRODERIES IMPRIMEES, etc. F. de PERCEVAL, No 657, Broadway, New York, seul fabricant de broderies imprimées, offre aux dames de la Nlle-Orléans et des environs un grand et magnifique assortiment de cols, manches, bandes, jupes, bonnets, mouchoirs, etc., d'une grande variété de modèles et de première qualité. Des ordres pour ces articles en gros et en détail seront reçus avec reconnaissance et promptement remplis. 22 fév—6m

AVIS—LOUIS MUTIN, dit Louis Raymond, informe le public que sa femme Adeline Andersonn, f. c. l., ayant quitté le domicile conjugal, il ne paiera aucune dette qu'elle pourrait contracter. 22 fév—3t

ON demande un commis actif et intelligent, ayant une bonne écriture et une connaissance approfondie de la tenue des livres. S'adresser à la boîte H 32, bureau de poste et donner les références. 22 fév—3

A VENDRE pour cause de maladie, le tout ensemble ou séparément, le café et la propriété situés à l'encoignure des rues Orléans et Dauborne. S'adresser à M. Pierre Prats au café Eldorado, encoignure Crossman et Front Levée. 22 fév—12

$20 de Récompense. PARTIE marronne, le 16 janvier dernier, LOUISA, dit MARSHAL, mulâtresse âgée d'environ 35 ans, ayant appartenu pendant 13 ans à Mlle Coquet. [illegible] quelques marques de la petite vérole et dit libre. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque ramènera la dite esclave chez le soussigné, rue Royale No 249, entre St-Philippe et Dumaine. 22 fév—12

MM. LOUIS FLOUS, FRANCOIS & BERNARD COLOMES, sont priés de passer au comptoir des soussignés, pour affaires les concernant. PAUL JUGE FILS & Co. 22 fév 27, rue St-Louis.

Vins, Eaux-de-Vie, Liqueurs de choix &c. &c. 7 BARRIQUES de vin de Cantelaudet 184[illegible], 11 barriques de vin Château-Margaux 184[illegible], 11 barriques vin St-Estèphe Médoc, 15 demi-barriques vin Médoc, 10 barriques vin blanc Haut-Sauternes, 13 barils do do, 57 caisses 1er grand vin Ht Brion de Larrieu, 1840-1841, 5 do vieux Léoville, 140 do do Latour-Lafitte, Margaux, &c., 16 do do Haut-Sauternes 1844, 20 do do Haut-Preignac de Eug. Larrieu, [illegible] 50 paniers Champagne [illegible], 10 do Londres Club, 3 do Eau de Vie de Dantzick, 15 do Absinthe suisse, 3 do Kirsch do do, 13 paniers Gingembre d'Angers, 20 bouteilles vieux Cognac de Lebreton, Richard, Lecoq, Otard Dupuy, &c., &c. 4 pipes Genièvre de Hollande, supérieur, 20 barils Eau-de-Vie de pêches, 30 barils vieux Whiskey de diverses marques, très sup. 30 barriques vin de Malaga doux, très vieux. Sardines, Pâtes fines, Truffes, Câpres à l'huile, Petits-Pois, Fruits au jus, et à l'eau-de-vie, et un assortiment complet de Liqueurs de Rosolio et de Bordeaux, à vendre, pour clore une consignation, par HENRY VALETON. 25 fév rue St-Louis.

Mme MONNIER, Sage-Femme, A L'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans, qu'elle vient de transporter son domicile, rue St Pierre, 136, encoignure Dauphine. 7 fév—1m

$30 de récompense. PARTIE marronne le 10 janvier dernier, la négresse ANNY, âgée d'environ 25 ans. Elle est de petite taille, yeux vifs, peau jaune et d'une démarche vive. Cette négresse a été dernièrement à l'encan des héritiers David, de Gretna, et on suppose qu'elle fréquente ce voisinage. S'adresser No 12, rue Conti. La récompense ci-dessus sera payée à la remise.

Mme BARON, Accoucheuse, reçue par la Faculté de Paris, et ayant obtenu un premier prix, sollicite respectueusement la confiance des dames de la Nouvelle Orléans. [illegible] Elle donnera des consultations pour toutes maladies de femmes et des enfants, de 1 à 3 heures, à son domicile, No 138 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre. Références MM. les Drs. Lambert et Beugnot. 1 fév—1m

A LOUER—Un vaste appartement, composé de DOUZE PIECES, convenable pour une personne qui voudrait tenir un hôtel garni, et situé à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, avec galerie et entrée sur la rue Baronne et balcon sur la rue Poydras. S'adresser au magasin de M. LOUIS CHARLES, Encoignure Poydras et Baronne.

NOUVEAU RABAIS. TOUS ceux qui désirent acheter des marchandises [illegible] NOUVEAU RABAIS [illegible] G. LAROUSSINI & Co. 27 jan Maison Rouge, sur la Levée, près le marché aux légumes.

P. A. HEBRARD, No 118, rue du Canal, près Royale, reçoit en ce moment par les navires Ed Morse, Geo Thomas, Rome et Eastern Queen, du Havre, les articles suivants, qu'il offre à ses amis et au public aux prix les plus réduits : Barège toute nuance, à 25 cts la verge; Indiennes françaises fond blanc, pour enfans, Brillantés, dessins nouveaux, Jaconas coutil, haute nouveauté, do do de deuil, Mousselines imprimées, Organdis fantaisie, do Pompadour, Gaze deuil, Robes barège, couleur à volants, do do fond blanc, volants à raies satinées, Serviettes et nappes damassées, pour Barèges, 16 et 24 couverts. Aussi, par le navire Sultan, de Liverpool. Toile écrue à raies rouges et bleues, pour rideaux de galeries. Toile écrue pour habitans, Bobinot 12 1/4, de qualité extra, pour moustiquaires, Nankin couleurs unies et à carreaux, pour pantalons, Robes batiste [illegible], imprimées, P. A. HEBRARD, 30 jan 118, rue du Canal, bâtisse Touro.

EN débarquement du brick Arkar, venant de Bordeaux— 108 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles, et à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, 28 fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district.

EN magasin et à vendre par les soussignés— 26 barriques vieux vin rouge pour famille, 190 barriques vin rouge bon ordinaire, 25 barils Haut Sauterne 1re qualité, 15 do do 2me qualité; 25 damejeannes Genièvre [illegible] Brandy, Bourbon whiskey et gin de Hollande; 4 balles bouchons fins réguliers, 25,000 bouchons pointes; 5 paniers bouteilles vides; BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, 25 fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district.

ATTENDU par le navire John-Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés— [illegible] barriques vin rouge bon ordinaire. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, 25 fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3e [illegible]

Couteaux pour Cotons ! 40 DOUZ. "Célèbres Couteaux" à l'usage des Echantillonneurs de coton et particulièrement adapté à leur usage. L'attention des facteurs est appelée sur cet article. A vendre à bon marché par URIAH A. POLLARD & Co. 6 fév 76, rue du Canal près Chartres.

FUSILS ! FUSILS ! 2 CAISSES fusils à deux coups, des manufactures anglaises, à vendre en gros ou en détail par URIAH A. POLLARD & Co., 6 fév 76, Canal près Chartres.

EN magasin et à vendre—450 barriques vin rouge pour familles, savoir : 150 barriques St-Vincent de Paul; 100 do supérieur Médoc; 100 do Macau; 50 do St-Julien; 100 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc, 50 do [illegible] absinthe suisse, E. Pernot, 30 do [illegible]; 40000 cigares de Brême, 1re qualité; 2000 demi boîtes sardines; 1000 quarts de [illegible]; 150000 bouchons [illegible] diverses. Par L. MAJESTE, 21 jan rue de Chartres, No 115.

FROST & Co., Rue des Magasins, No 10. Nlle-Orléans. OFFRENT EN VENTE BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS, Convenables pour le commerce de la campagne en général et pour l'usage des plantations. 15 oct—6

BARILS A MELASSE A VENDRE. LE soussigné tonnelier et marchand de barils, a constamment en mains un grand assortiment de barils et demi barils en bois de cyprès, à vendre au plus bas prix du marché. F. FLEURY, Rue St Pierre, entre Robertson et Claiborne. N. B.—Les ordres laissés au magasin de St Louis, chez Walsh et Trelford, ou au bureau de J Lacampo, No 189, rue Commune, seront immédiatement remplis. 28 nov—3m

CHANDELLES—500 boîtes Pastrop's Star, nouvellement reçues, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 21 fév 15, rue Tchoupitoulas.

SAVON—1,200 boîtes de Geo H Hull & Co, Boston, et de Stillwell's Globe, constamment en main et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 21 fév 15, rue Tchoupitoulas.

POISSONS & MAQUEREAUX — 300 balles et quarts de balles de morue de Wm Churchill, barils, demi barils et barillets assortis, No 1, 2 et 3, nouvellement arrivés, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas.

SCOTS ALE—100 barriques en quarts et pintes, en débarquement du navire anglais Bristol Line, venant de Glascow, et à vendre par O VALETON & Co., 25 fév 25 rue Tchoupitoulas.

PORTER ET ALE DE LONDRES—100 barriques porter de Londres, 100 idem d'ale de Londres, de la marque E. R. Brown, en magasin et à vendre par O VALETON & Co, 25 fév 25, rue Tchoupitoulas.

EAU DE VIE DE CERISE—100 caisses, de la nouvelle récolte, à vendre par O VALETON & Co., 25 fév 25, rue Tchoupitoulas.

RAISINS FRANCAIS—300 boîtes raisins français en bon état, à vendre par O VALETON & Co, 25 fév 25, rue Tchoupitoulas.

CONSERVES DE LA HAVANE—50 boîtes de 12 pots chacune, [illegible] à vendre par O VALETON & Co, 25 fév 25 rue Tchoupitoulas.